

INVITATIONS

**Présentation aux Venonais de la Marianne sculptée
et offerte par Gilbert GANEM**

Jeudi 22 Mars à 18h30 en Mairie

**et conférence sur le thème de la Marianne
par Olivier IHL, professeur de science politique**

Réunion publique

Vendredi 30 Mars

20h30 à la salle des fêtes

**Présentation de l'étude concernant les projets
d'aménagement de la place du village.**

A vos agendas, ce qu'il faut retenir...

Mars

Samedi 17 Mars :

A 11h, pose d'une plaque sur le rocher du souvenir en hommage aux morts en Algérie, Maroc et Tunisie en présence de la Fnaca.

Jeudi 22 Mars

Don d'une Marianne sculptée à la commune accompagnée d'une conférence sur le thème de « la femme, symbole de la république » à 18h30 en Mairie.

Samedi 24 Mars

Carnaval de l'école : les enfants partiront à 10h de la salle des fêtes et défilent dans les chemins de la commune.

Dimanche 25 Mars

Marché fermier à la ferme de Pressembais de 9h à 13h.

Vendredi 30 Mars :

Réunion publique projets et devenir de la place du village à 20h30 à la salle des fêtes.

Samedi 31 Mars

Date limite pour la remise des commandes de plants de l'opération poudes verts organisée par l'APE. Les commandes sont à remettre dans les boîtes aux lettres de l'école ou de la Mairie ou auprès d'un membre de l'APE. Renseignements au 06 83 95 59 72 (Béryle Novella).

Avril

Dimanche 25 Avril :

Distribution des plantes commandées par le biais de l'APE, place de la Mairie.

Dimanche 28 Avril :

Marché fermier à la ferme de Pressembais de 9h à 13h.

Elections

Présidentielles

Premier tour le dimanche 22 Avril

Deuxième tour le dimanche 6 Mai

Législatives

Premier tour le dimanche 10 Juin

Deuxième tour le dimanche 17 Juin

Retrouvez-nous sur internet
<http://www.venon.fr>

Agenda des marchés fermiers 2012

Venon, ferme de Pressebois

Dimanche 25 Mars
Dimanche 29 Avril
Dimanche 27 Mai
Dimanche 24 Juin

Dimanche 30 Septembre
Dimanche 28 Octobre

Attention, les horaires du marché
fermier ont changé, il commence
toujours à 9h mais se termine
dorenavant à 13h.

Enquêtes publiques

Le cadastre organise une enquête publique durant le
mois de Mars (les plans sont affichés en Mairie), les
géomètres seront présents en Mairie la semaine du 26
au 31 Mars.

Le SCOT, établissement public, organisé en Mai et Juin
une enquête publique, un CD Rom est consultable en
Mairie ainsi que sur le site internet : [http://www.region-
grenoble.org](http://www.region-
grenoble.org)

Course au saucisson

Les Venonais souhaitant participer à l'organisation de
la course au saucisson (VTT) qui aura lieu le dimanche
21 octobre sur la commune, peuvent se renseigner et
s'inscrire auprès de la Mairie ou de Florence Lamboley
qui est le pilote pour ce qui concerne l'accueil, le repas
et les parkings. Florence.lamboley@gmail.com ou
mairie@venon.fr

Coupe de bois

les parcelles 7 et 8, d'une superficie d'environ 3,5 hectares, de la forêt communale au lieu-dit
les Compasses (pres du chenil dans la combe d'érilage) sont mises en affouage. Les
intéressés doivent avoir dans la commune un domicile réel et fixe. Le volume maximal des lots
varie de 16 à 15 stères. Ces lots seront attribués aux affouagistes par tirage au sort durant
l'été. La taxe d'affouage, exigée de chaque affouagiste est de 30 €. Les personnes
intéressées peuvent se procurer la délibération en mairie et s'inscrire sur une liste.

Informations aux jeunes

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous souhaitez partir en vacances, vous avez 14 ans ou plus
et vous souhaitez obtenir le brevet de sécurité routière ou le PSC 1 (prévention), trouvez les
renseignements nécessaires au point info jeunes à Gières : 04 76 89 49 12 et [pji@ville-
gieres.fr](mailto:pji@ville-
gieres.fr)

Venon Info

Le prochain numéro se prépare, merci
de transmettre au plus vite vos articles,
photos, petites annonces.

Important

Nous vous rappelons que la loi sur
l'eau impose de déclarer en mairie
votre forage ou votre puits domestique,
ainsi que les ouvrages de récupération
d'eau de pluie.

Jardins

C'est le moment de tailler les arbres et les
haies avant la montée de sève, n'oubliez pas
de libérer les routes, les chemins, les
ruisseaux et vos voisins des branches
gênantes.

A ce sujet ERDF nous informe que dans le
cadre de sa mission, un diagnostic sur les
lignes électriques de la commune (et entre
autre l'élagage) va être réalisé avec en
particulier un survol en basses altitude par
hélicoptère entre mi-avril et mi-mai.